

CAMPING D'AUDINAC LES BAINS

Camping ★★★



CONTRAT DE LOCATION

INFORMATIONS CLIENT

Nom : Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. : Portable :
Email : @

Souhaitez-vous recevoir une confirmation de réservation par mail ? oui non

INFORMATIONS PARTICIPANTS

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Immatriculation : Nbre de personnes : (6 personnes maxi par emplacement)

Attention ! Un seul véhicule est autorisé par emplacement. Le second, sur le parking extérieur privé gratuit.

JE DESIRE LOUER :

UN LOCATIF

Le solde est à régler 30 jours avant votre arrivée

Date d'arrivée : / / à partir de 16h

Date départ : / / jusqu'à 10h

CHALET :

Class Moréa Club

MOBIL-HOME :

Mobil home 2 ch 6 pers Mobil home 2 ch 4 pers

Mobil home TP 2 ch 4 pers

TENTE :

Coco Sweet 4 pers Bengalow toilé 5 pers

Bengalow toilé 2 pers

EMPLACEMENT :

Forfait 1 campeur Forfait Camping-car

Forfait confort Forfait Gd confort

ACOMPTE A VERSER

Frais de dossier = 12 €

Acompte 30 % du séjour
soit =€

Assurance annulation :
Conditions consultables sur
simple demande ou sur
www.campez-couvert.com

3.5 % du séjour, hors
frais de dossier et
taxes de séjours

Total acompte à régler€

JE SOUHAITE LOUER (sous réserve de disponibilité)

- Kit draps jetables Lit bébé seul
 Kit 2 serviettes jetable Barbecue
 Forfait ménage

MODE DE REGLEMENT

chèque chèque vacances

CB Mandat postal

Virement bancaire :

IBAN : FR76 1660 7000 5168 1216 7734 151

Code BIC : CCBPFRPPPPG

Merci de nous indiquer le jour du virement

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales (au dos de ce document) de location et m'engage à les respecter

Date et signature :

Conditions générales de location

La Réservation :

La réservation sera effective après encaissement de l'acompte (30% du total du séjour + frais de dossier) selon les disponibilités de nos locations et après réception de la confirmation écrite de notre part.

La réservation est nominative, il est interdit de la sous-louer ou de la céder à un tiers. Toute modification du contrat pouvant entraîner la variation du montant des redevances en plus ou en moins, doit être signalée et ne sera effective qu'après accord du gestionnaire. En cas de déclaration inexacte, le contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping. Veuillez respecter le nombre ainsi que l'identité des personnes prévues pour votre hébergement, les locations ne doivent sous aucun prétexte être occupées par un nombre supérieur ou par des personnes autres que celles indiquées sur le contrat de réservation.

Le propriétaire se dégage de toutes responsabilités en cas de pertes ou de vols d'objets personnels, de dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens, pendant leur séjour.

Note : les mineurs non accompagnés par leurs parents ne seront pas admis.

Le solde du séjour :

Le solde du séjour est à régler 1 mois avant la date de votre arrivée. Dès réception du solde du séjour la confirmation de séjour vous sera envoyée. Si vous réservez moins de 30 jours avant votre arrivée, le séjour devra être réglé en totalité à la réservation.

Attention : vous ne recevrez aucun rappel de règlement. En l'absence du règlement de ce solde dans les délais précités, la location sera considérée comme annulée d'office et toutes les sommes versées resteront acquises au camping.

La facture du séjour vous sera remise le jour de votre départ.

Les modalités de paiement :

Accompagné du contrat de réservation signé : par chèque bancaire ou CCP, mandat postal, virement bancaire à SAS CAMP MOUNTAIN (IBAN : FR76 1660 7000 5168 1216 7734 151 Code BIC : CCBPFRPPPPG), chèques vacances ANCV (en entier avec talon du haut), ou par carte bancaire (16 chiffres + date d'expiration + le cryptogramme) pour les réservations par téléphone ou internet.

Les Tarifs :

Ils comprennent :

- La location de l'hébergement (pour le nombre de personnes indiqué, un bébé comptant pour une personne),
- la fourniture en eau, électricité et en gaz (locatifs uniquement)
- l'accès aux piscines (du 1^{er} juin au 30 septembre), aux aires de jeux, aux sanitaires communs, certaines activités...

Attention : Un seul véhicule est autorisé par emplacement. Le second, sur le parking extérieur privé gratuit.

Ils ne comprennent pas :

- Les frais de dossier,
- l'assurance annulation et interruption de séjour,
- la TAXE DE SEJOUR (cette taxe municipale est obligatoire et est perçue le jour de votre arrivée),
- les suppléments tels que : les animaux, la location de linge et de toilette, la location de TV, le nettoyage de la location en fin de séjour, certaines activités, les locations diverses (vélos,...),
- les cautions de garanties

Cautions :

Une caution de 200 € vous sera demandée le jour de votre arrivée, en garantie d'une restitution de l'hébergement en bon état, ainsi qu'une caution supplémentaire de 60 € en garantie d'une restitution de l'hébergement en parfait état de propreté.

Nous vous remettons à l'arrivée une fiche de contrôle à renseigner et à retourner à la réception sous 24 heures. Le jour de votre départ,

nous vous demandons de respecter les consignes (faire le ménage, dégivrer et nettoyer le réfrigérateur, vaisselle propre et essuyée...).

Pendant votre séjour, il vous sera demandé de prendre rendez-vous pour convenir de l'heure de l'état des lieux de sortie. Un personnel du camping effectuera un contrôle de votre location, et les cautions vous seront restituées.

Divers : Barbecue, Animaux, Terrains de jeux, Prise de vue...

- Les barbecues sont autorisés.
- Les animaux sont acceptés moyennant une redevance. Ils doivent être tenus en laisse, tatoués et vaccinés. Leur carnet de santé vous sera demandé le jour de votre arrivée. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories sont interdits. Ils ne doivent être laissés en liberté, ni même enfermés en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables.
- Nous pouvons être amenés à vous photographier ainsi que votre famille pour les besoins publicitaires de nos campings. Si vous ne le souhaitez pas, il vous faudra nous le notifier par courrier recommandé avant votre arrivée.

Extrait du règlement intérieur

- Tout preneur s'engage à respecter le règlement intérieur du camping, à utiliser la location sans la dégrader ni troubler la tranquillité du camping.
- Piscine : Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. La piscine est exclusivement réservée à notre clientèle. Les shorts de bains sont strictement interdits dans l'espace aquatique, le port du maillot de bain est obligatoire. Il est formellement interdit de boire, manger ou fumer dans l'enceinte de la piscine, sous peine d'exclusion du camping.
- Silence : la circulation des véhicules à moteur est limitée à 10 km/h et est interdite entre 23h00 et 8h00 du matin (la barrière est fermée entre ces horaires). L'usage d'appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. A partir de 23h, il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins.

Arrivée retardée - départ anticipé

Le gestionnaire du camping doit être avisé par écrit (email ou courrier) de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location d'emplacement ou d'hébergement. Sans nouvelles de votre part 24 heures après la date d'arrivée prévue, il se réserve le droit de disposer de l'emplacement prévu. Il n'y a aucun remboursement, ni aucune réduction dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé quelles qu'en soient les raisons. Le règlement de la totalité des jours et/ou nuitées réservés est dû en intégrité au camping.

Assurance annulation et interruption de séjour

Aucun remboursement des sommes versées ne sera possible si vous ne souscrivez pas au forfait Assurance annulation et interruption. Nous vous recommandons de souscrire la garantie assurance de notre partenaire CAMPEZ-COUVERT :

- 3.5 % du montant de la réservation (hors frais de dossier & taxes de séjour)

* La prime d'assurance doit être payée intégralement à la réservation du séjour et est non remboursable.

* L'assurance annulation et interruption rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de retour prématuré. (Hors frais de dossier et taxes de séjour).

* En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie sous 5 jours.

* Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultables en ligne sur <http://www.campez-couvert.com>